

Avec vous,  
au cœur de votre sécurité

### But d'une évaluation ou d'un plan d'encadrement

La Société de l'assurance automobile du Québec exige une évaluation ou un plan d'encadrement afin de s'assurer que votre comportement relativement à la consommation d'alcool ou de drogues est compatible avec la conduite sécuritaire d'un véhicule routier. Ces mesures sont requises pour que vous puissiez obtenir de nouveau un permis de conduire ou conserver votre permis. L'évaluation et le plan d'encadrement sont effectués par un évaluateur reconnu par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Notez que l'évaluation ou le plan d'encadrement se déroulera dans votre région administrative.

## Inscription

Ce numéro paraît au début de la lettre  
que la Société vous a fait parvenir.

VOTRE NUMÉRO DE DOSSIER OU DE PERMIS

NOM

PRÉNOM

NUMÉRO

RUE

APPARTEMENT

VILLE, VILLAGE OU MUNICIPALITÉ

PROVINCE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE (DOMICILE)

TÉLÉPHONE (TRAVAIL)

POSTE

TÉLÉPHONE (AUTRE)

POSTE

**Attention: Si vous avez inscrit une nouvelle adresse sur le formulaire, vous devez communiquer avec la Société pour faire votre changement d'adresse, si ce n'est déjà fait.**

### La communication de renseignements personnels

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le personnel autorisé de la Société de l'assurance automobile du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils sont indispensables pour appliquer les lois que la Société est chargée d'appliquer, notamment le *Code de la sécurité routière*, la *Loi sur l'assurance automobile* et la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*. La Société communique ces renseignements à ses mandataires et à certains ministères et organismes, selon la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* et sur la *protection des renseignements personnels*. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à [saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca) ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.

### Vous devez vous inscrire par la poste.

Faites parvenir votre formulaire d'inscription **avec votre paiement\*** (chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) à l'adresse suivante :

**CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**  
950, rue de Louvain Est  
Montréal (Québec) H2M 2E8

D'autres modes de paiement pourraient s'ajouter. L'information à cet effet sera mise à jour sur le site Web à [perrcca.gouv.qc.ca](http://perrcca.gouv.qc.ca). Vous pouvez également consulter cette adresse afin de vérifier que votre paiement a bien été reçu chez le partenaire. Veuillez prévoir un délai d'environ 15 jours ouvrables pour avoir accès à cette information.

**\* Pour connaître l'évaluation à laquelle vous devez vous inscrire, veuillez vous référer à l'évaluation qui est exigée dans votre lettre. Pour connaître son coût, consultez le tableau au verso.**

**Considérant qu'un certain délai est à prévoir pour l'obtention d'un rendez-vous, nous vous suggérons de vous inscrire à l'évaluation sans tarder.**

- **L'évaluation ne peut commencer que lorsque les frais ont été payés (somme non remboursable et dont le montant peut être modifié sans avis).**

Pour plus d'information sur le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ou le déroulement de votre évaluation, **communiquez avec le CIUSSS : 1 888 385-0046.**

- **Notez que la Société vous informe par écrit du type d'évaluation auquel vous devez vous soumettre.**

**Pour plus d'information sur la demande d'évaluation, communiquez avec la Société par téléphone ou en ligne :**

Région de Québec : 418 643-7620  
Région de Montréal : 514 873-7620  
Sans frais : 1 800 361-7620 (Québec, Canada, États-Unis)  
[saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca)

**ATTENTION : POUR CONNAÎTRE L'ÉVALUATION EXIGÉE, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER À VOTRE LETTRE.**

Type d'évaluation	Tarif <sup>3</sup>
Évaluation du risque <sup>1</sup> (300 \$ + taxes)	344,93 \$
Évaluation initiale <sup>1</sup> (300 \$ + taxes)	344,93 \$
Évaluation sommaire <sup>1</sup> (300 \$ + taxes)	344,93 \$
Évaluation du maintien des acquis <sup>1</sup> (350 \$ + taxes)	402,41 \$
Évaluation complète (plan d'encadrement) <sup>2</sup> (710 \$ + taxes)	816,32 \$

1. Il faut prévoir une période de un à trois mois entre votre inscription et la transmission du rapport du CIUSSS à la Société.  
2. Il faut prévoir une période de sept à neuf mois entre votre inscription et la transmission du rapport du CIUSSS à la Société.  
3. Ces tarifs incluent les taxes en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les tarifs et les taxes peuvent être modifiés sans avis.

#### **Processus d'évaluation après votre inscription**

Un évaluateur de votre région est désigné par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et la Société lui fournit les renseignements nécessaires à l'évaluation.

#### **Étapes de l'évaluation**

- Un évaluateur communique avec vous pour fixer un rendez-vous. Il peut vous demander d'apporter certains documents.
- Lors de cette rencontre, l'évaluateur recueille les renseignements nécessaires au moyen de quelques questionnaires.
- Si vous êtes dans un processus d'évaluation complète, vous aurez deux rencontres supplémentaires visant à réaliser votre plan d'encadrement.

#### **Étapes des recommandations**

- L'évaluateur transmet ses recommandations au CIUSSS.
- Le CIUSSS s'assure que toutes les règles ont été respectées.
- Le CIUSSS vous transmet le rapport d'évaluation et l'envoie à la Société.

#### **Décision de la Société**

La Société tient compte du rapport de l'évaluateur et, selon le cas, de votre dossier de conduite et de votre état de santé avant d'établir si elle vous délivre ou non un permis ou si elle vous autorise à conduire.

À noter qu'un permis de conduire peut être assorti d'une ou de plusieurs conditions.

De plus, si le résultat d'une évaluation n'est pas favorable, la Société vous demandera de vous soumettre à une évaluation complète.

**Ces informations vous seront transmises par écrit.**